

portèrent leurs pénates, en 1638, à Ossossané, autre bourgade de la même tribu. Deux ans plus tard, les Pères couraient se réfugier dans un endroit plus sûr, à Sainte Marie, où il y avait douze ou treize villages à proximité (1).

Ossossané était encore à cette époque le centre le plus peuplé et le plus fécond pour le développement du christianisme. “ Leurs capitaines, écrivait le Père Ragueneau, y ont été ardents à soutenir la foi, et toutes les familles s’y sont soumises si généralement, que ne restant plus parmi eux que fort peu d’infidèles, les chrétiens n’y ont plus voulu tolérer aucune de leurs anciennes coutumes, qui étaient de reste de l’infidélité ou qui heurtaient les bonnes mœurs ” (2).

Les autres missions huronnes semblaient aussi prospères que celle de la Conception d’Ossossané. Le Père Ragueneau, alors supérieur de cette Eglise, écrivait un jour : “ Pour moi, je n’eusse jamais cru pouvoir voir après cinquante ans de travail, la dixième partie de la piété, de la vertu et de la sainteté dont partout j’ai été témoin dans les visites que j’ai faites de ces Eglises...” (3).

Mais cet édifice religieux, qui se solidifiait d’une année à l’autre, devait bientôt s’écouler pour ne plus jamais se relever de sa ruine.

\*  
\* \*

“ Le feu était aux quatre coins du pays, ” dit un chroniqueur de l’époque, “ et c’était toujours l’Iroquois qui l’allumait. ” La paix contractée en 1645, entre les Hurons et les Iroquois, ne devait pas être de longue durée. Ces derniers, dont la barbarie et l’audace étaient reconnues, ayant traîtreusement assommé le Père Jogues d’un coup de hache, se sentirent encore plus assoiffés de sang et se ruèrent sur le pays des Hurons avec une rage inaccoutumée. Les villages les plus rapprochés de la Confédération iroquoise se virent bientôt forcés de chercher ailleurs la protection qu’ils étaient impuissants à se donner. Ce furent d’abord les sauvages de la mission de Saint-Jean-Baptiste qui quittèrent leurs foyers. Cet

(1) Ce lieu est situé au milieu du pays, sur la côte d’une belle rivière, qui n’ayant pas de longueur de plus d’un quart de lieue, joint ensemble deux lacs, l’un qui s’étend à l’Occident, tirant un peu vers le septentrion, qui pourrait passer pour une mer douce, l’autre qui est vers le midi, dont le contour n’a guère moins de deux lieues.—*Relation* de 1640, p. 63.

(2) *Relation* de 1649, p. 6.

(3) *Relation* de 1649, p. 7.